

## **En prenant les filiales Migros en otage, Damien Piller et ses soutiens dépassent à nouveau les limites**

**Choc en magasins ce samedi. Les soutiens « indépendants » du Président de l'Administration MNF ont occupé sans autorisation les surfaces des centres commerciaux d'Avry et de Marin. Cette action sauvage a permis à Migros de découvrir les liens cachés entre ces groupements et Damien Piller.**

Marin-Epagnier, le 4 novembre 2019 ... Migros Neuchâtel-Fribourg (MNF) détient désormais la preuve que le groupement soi-disant spontané de soutien envers Damien Piller est en fait une action directement menée par l'Administration MNF (cf : photo annexée). Le comportement de cette dernière lèse de manière flagrante les intérêts de la coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg.

Le samedi 2 novembre, un groupement en soutien à Damien Piller, qui se proclame « indépendant et spontané » a occupé sans autorisation les surfaces de Migros à Avry et à Marin. Quelques militants anti-Migros ont ainsi eu le temps de distribuer des tracts et de poser des banderoles improvisées. Lorsque la gérante-adjointe du magasin a fait évacuer ces personnes, c'est le vice-président de l'Administration lui-même, Philippe Menoud, qui a tenté de l'en empêcher en la sommant d'accepter cette occupation non-autorisée. Il est intéressant de relever que les liens entre Philippe Menoud et Damien Piller dépassent le cadre Migros. Le premier dirige en effet l'organe de révision des deux sociétés contrôlées par Damien Piller ayant reçu les paiements d'environ 1.7 millions pour lesquels aucune contre-prestation équivalente n'a pu être établie.

Ces agissements sont inacceptables et Migros va rapidement mettre en œuvre les mesures juridiques qui s'imposent. Suite à ces événements, la direction de la Coopérative a pris des dispositions exceptionnelles afin de protéger ses collaboratrices et collaborateurs. Il est en effet primordial que, jusqu'à l'issue du vote le 16 novembre prochain, toutes et tous puissent travailler sereinement et que le service-clients ne souffre en aucun cas des agissements d'une minorité de militants mandatée par l'Administration.

La semaine dernière, Damien Piller a tenté de museler Migros Neuchâtel-Fribourg et la Fédération des coopératives Migros par des mesures super-provisionnelles. Damien Piller a ainsi censuré la parution des prises de position de MNF et de la FCM, appelant les coopérateurs à voter OUI en faveur de la révocation de l'Administration. Pourquoi Damien Piller craint-il tellement que Migros donne son avis ? La question reste ouverte.

La présomption d'innocence concernant Damien Piller, Président de l'Administration MNF, n'a jamais été bafouée, bien au contraire. Depuis un an bientôt, Damien Piller a eu maintes fois l'occasion de répondre à la question qui se trouve au cœur de l'affaire : à quoi ont servi les deux paiements de CHF 800'000.- effectués par Migros Neuchâtel-Fribourg en faveur de deux sociétés contrôlées par Damien Piller dans le cadre de deux projets de construction?

Damien Piller n'est jusqu'ici pas parvenu à répondre à cette question. Les trois rapports indépendants non plus. Il pourra s'expliquer sur cet état de fait devant la brigade financière de la Police cantonale de Fribourg, où, selon nos informations, il a été convoqué pour y être interrogé.

L'Administration ne remplit plus son rôle ; elle met ses propres intérêts au-dessus des intérêts de MNF et de la communauté Migros, elle entrave le travail d'une des plus grandes entreprises de la région, paralyse sa direction et, plus grave encore, détourne les collaborateurs Migros de leur mission première : le service à la clientèle.

Au lieu de démissionner de son poste de Président de MNF en attendant que les soupçons fondés et persistants de transgressions graves soient levés, il a préféré s'accrocher à son siège et multiplier les plaintes, les manœuvres dilatoires, les demi-vérités et les conférences de presse, en dénigrant l'institution qu'il est supposé représenter et en la précipitant dans la plus grave crise de son histoire.

D'ici au 16 novembre, 124'000 coopératrices et coopérateurs de MNF, devront appeler à la révocation de l'ensemble de l'Administration lors d'un vote demandé par le Comité coopératif. Par ce moyen, les coopérateurs ont ainsi le pouvoir de rétablir une bonne gouvernance au sein de MNF. Le Comité coopératif de MNF ainsi que l'Administration de la FCM, organe central de la Migros, appellent à voter OUI à cette révocation, tout comme l'ensemble de la communauté Migros.

Les seuls qui s'opposent encore à la révocation sont les quatre membres restant de l'Administration elle-même : Damien Piller, Philippe Menoud, Marcelle Junod et Jean-Paul Eltschinger.

**Pour de plus amples renseignements :**

[www.migros.ch/votation-nefr](http://www.migros.ch/votation-nefr)

Migros Neuchâtel-Fribourg  
[media@gmnefr.migros.ch](mailto:media@gmnefr.migros.ch);  
058 574 83 36

Fédération des Coopératives Migros  
[media@mgb.ch](mailto:media@mgb.ch);  
058 570 38 38